

RDV MGC

jeudi 8 février 2024

11:21

Rdv MCG

PRESENT : M COULONDRE MGC
MME LOUBENS ABF
MME BELVEZE CHEF SERVICES DROIT DES SOLS URBA MTP
M BUFFARD CAUE34
M CATTIN ALEC MTP
M HUET ARCHI
M TAMISIER CoO ARCHI
MME LOUDHINI PRES CU
M DEVALLAND REPRESENTANT CTE
MME GOPAL PRES UNION ET GESTIONNAIRE SYNDICATS PJ

Présentation tour de table des personnes et rôles

Rappel du contexte et des objectifs par CG

M COULONDRE indique avoir reçu une demande externe pour PORT JUVENAL concernant la solution des BSO internes !

Prise de parole de Monsieur HUET sur la problématique de l'existant et que proposer comme protection extérieure.

Rappel des phases principales de l'étude de faisabilité. Exposé numérique de l'existant, du projet BSO, restitution du questionnaire, atlas, STD

Le tout afin d'illustrer la problématique actuelle et du gain sur l'inconfort.

Présentation des scénarios et mises en scènes, comparatifs des données techniques et financières.

Rappel du choix de la CTE : BSO et démonstration avec plan visuel et coupes.

Accord BOFILL conditionné aux prototypes. Nous informons des chiffrages en cours pour la mise en exécution de ces prototypes à échéance fin avril

Pas dans le périmètre,

DP à déposer quoiqu'il en soit et bénéficier d'un examen accéléré (3 semaines, 1 mois).

À déposer rapidement !

Mme LOUBENS se pose des questions sur les modifications en façades lorsque les BSO sont fermés et sont donc très lisses.

(très intéressée par la réponse BOFILL sur les solutions accordées et matériaux, etc...)

Découvre le projet qui nécessite une appropriation mais n'aura pas d'accord à émettre, le seul qui aura autorité c'est le maire.

Pour travaux : DP valable 3 an reconductible 2 fois.

Conclusion interne à PJ : il sera impératif et opportun d'associer la MGC et ABF et la Ville à la phase prototype afin de les impliquer et faciliter la suite du dossier.

